

Déclaration liminaire - CTSD du 30 septembre 2021

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs,

Ce CTSD se réunit pour faire un bilan de la rentrée. Pour l'UNSA Education, la satisfaction des personnels de retrouver les élèves est une caractéristique positive et importante en ce début d'année scolaire même s'il n'est pas encore possible de parler d'un retour à la normale suite à la pandémie.

Néanmoins, nous alertons sur le fait qu'il va falloir mettre en œuvre un vrai accompagnement de la santé physique et psychologique des personnels car une dégradation de la qualité de vie au travail a été constatée bien avant la crise et s'est ensuite aggravée par la crise elle-même.

Pour cette rentrée, vous nous aviez annoncé uniquement des ouvertures pour la 3^{ème} phase de la carte scolaire qui a eu lieu fin août et finalement, dans la liste récapitulative, nous notons 5 fermetures actées juste avant la rentrée. Ces décisions de dernière minute engendrent un impact sur les temps de décharges des directeurs et des problématiques d'organisation au sein des équipes avec une rentrée très inconfortable.

A noter également qu'avec la scolarisation obligatoire à 3 ans, des moyens doivent être donnés afin que la maternelle soit considérée à sa juste valeur. A la lecture du tableau de transparence, nous observons que bon nombre d'écoles maternelles se retrouvent avec des effectifs très tendancieux qui offrent des conditions d'accueil désastreuses. Comment un élève de PS peut-il prendre plaisir à venir à l'école dans une classe de 31 ou 32 élèves ? Classe dans laquelle la maîtresse ou l'ATSEM aura très peu de temps à lui accorder dans la journée.

Quelques moyens surnuméraires, qui apportent un confort non négligeable, ont été donnés mais nous remarquons qu'ils sont attribués généralement en fonction de la mobilisation des fédérations de parents d'élèves et de la mairie. Nous souhaiterions avoir une visibilité dessus car ils n'apparaissent pas dans les documents.

Dans cette déclaration, nous souhaitons revenir d'ores et déjà sur un point déjà évoqué l'an passé : les points de bonification liés à l'exercice dans les QPV. En effet, dans la circulaire du mouvement intra, seules les écoles en QPV régies par le BO du 8 mars 2001 sont prises en compte. Mais depuis 20 ans, la carte scolaire a évolué et désormais le décret du 14 septembre 2015 rectifie la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les enseignants exerçant dans ces écoles et ces quartiers difficiles se sentent injustement lésés et ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas bénéficier des points de bonification afférents lorsqu'ils y exercent depuis 5 années consécutives.

Autre point sur le mouvement intra : les points de bonification en exercice prioritaire REP ou REP+. Les collègues doivent désormais avoir effectué 5 ans de services continus en éducation prioritaire dans la même école pour en bénéficier alors qu'une bonification pour stabilité dans le poste existe déjà par ailleurs.

Nous espérons que ces deux points seront réexaminés et actualisés dans la prochaine circulaire du mouvement intra.

Face aux nouvelles modalités de gestion des Titulaires Remplaçants, une vigilance est de mise afin d'éviter une déshumanisation du système. Les TR craignent la perte de contact avec les secrétaires de circonscription. Comme nous l'avons déjà fait remonter, les informations données par courriel doivent être précises, le niveau de classe est essentiel pour la préparation et les outils à emporter. Même si vous nous assurez que les missions, les droits et les obligations des TR ne changent pas, ceux-ci restent inquiets de ce nouveau mode de fonctionnement.

Quelle est la plus-value escomptée pour eux ? Pour l'administration ? Pour les directeurs d'écoles ?

En ce qui concerne l'ERPD de la Verrière, nous vous avons alertés par mail sur les conditions de travail ressenties comme délétères et très pesantes en ce début d'année, les difficultés relationnelles etc. De plus, un poste de maître E est resté vacant, pourquoi n'a-t-il pas pu être pourvu ?

La psychologue du travail doit intervenir mais nous souhaitons vous alerter sur la situation afin que vous puissiez également intervenir pour désamorcer ces tensions, clarifier les missions pour que chaque partie puisse exercer ses fonctions convenablement.

Les collègues ont dû s'inscrire au plan de formation. Nous nous apercevons que l'offre est de plus en plus restreinte et non adaptée aux attentes de chacun. Pourquoi ne pas proposer des formations en lien avec le projet de territoire qui est à rédiger cette année (bien-être des élèves et des personnels (méthode PIKAS, lutte contre le harcèlement à l'école ...), l'accompagnement au plus près des acquis et des besoins des élèves (formation sur les élèves ayant des troubles du comportement, élèves présentant des troubles autistiques...), formation sur des pédagogies stimulantes et innovantes comme les classes flexibles...) ? A quand les formations spéciales TR ?

Pour finir, nous avons été abasourdis de voir la diffusion de la liste globale nominative avec supports d'affectation, des promus à la classe exceptionnelle parue dans le dernier Actu@lisez. Nous sommes preneurs d'une explication...

Je vous remercie de votre attention.